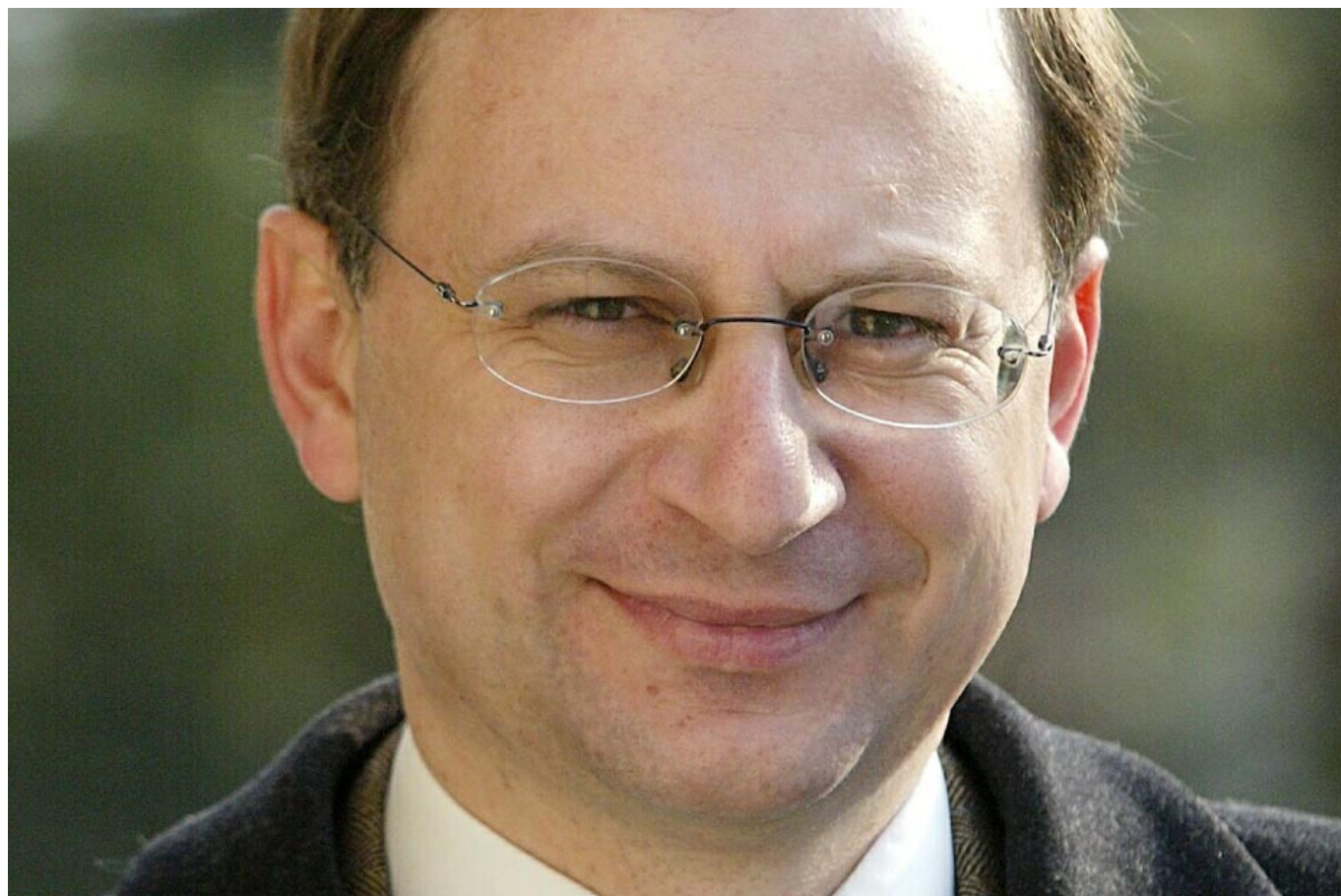


Immigration : un maire répond aux évêques

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Communication P](#), [Eglise en France](#), [En Une](#), [Immigration](#), [Perepiscopus](#)

Date : 25 juin 2015



Suite au communiqué des évêques français sur l'immigration (voir [ici](#)), un maire d'une petite ville du sud de la France, Camaret-sur-Aigues, maire (membre de la Ligue du Sud) connu pour avoir consacré sa ville au Sacré-Coeur, **Philippe de Beauregard**, répond :

"Un message sur les migrants, signé par trois évêques (Mgr **Dognin**, Mgr de **Dinechin**, Mgr **Blaquart**) a été lu le dimanche 21 juin dans certaines paroisses. En demandant un changement de regard sur les migrants, ils appellent les citoyens, les familles, l'Etat et les collectivités locales à accueillir plus d'immigrés.

En tant qu'élu local et en tant qu'homme, je ne peux rester insensible à la souffrance humaine quelle qu'en soit la victime. Mais je ne peux pas cautionner cette vision partielle, incomplète et utopique de l'immigration.

Lorsque ces évêques affirment que « *la France est un pays de migrations réussies* », ils ne se

rendent pas compte que depuis les années 1970, l'intégration des vagues d'immigration successives est un échec manifeste. Notre société se communautarise, des quartiers entiers sont devenus des zones de non-droit. Débordées par le nombre, nos institutions ne peuvent pas fournir emplois, logements, aides sociales ou éducation décentes à la population immigrée.

Ils considèrent également, encore une fois à tort, que leur position est celle de l'Eglise toute entière. Je les renvoie alors au message du pape **Jean-Paul II**, repris par le pape **Benoît XVI** (message pour la 97^{ème} Journée mondiale du migrant et du réfugié, 2010) : « (...) *Les Etats ont le droit de réglementer les flux migratoires et de défendre leurs frontières, en garantissant toujours le respect dû à la dignité de la personne humaine. En outre, les immigrés ont le devoir de s'intégrer dans le pays d'accueil, en respectant ses lois et l'identité nationale. Il faudra alors concilier l'accueil qui est dû à tous les êtres humains, spécialement aux indigents, avec l'évaluation des conditions indispensables à une vie digne et pacifique pour les habitants originaires du pays et pour ceux qui viennent le rejoindre* ».

Eh oui, les Etats ont aussi des droits et les migrants ont aussi des devoirs !"